

Formation Référent santé & sécurité au travail | 5 jours

Code module : 433 - Version : 4

Durée : 5 jours (35 heures)

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✓ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✗ Inter présentiel
- ✓ Inter en classe distancielle

Public : Référents santé & sécurité au travail, nommés par l'employeur

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Apporter des repères sur les missions du référent santé et sécurité au travail
- Développer des aptitudes à analyser les risques professionnels
- Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail, que ce soit les accidents du travail ou les maladies professionnelles
- Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange sous forme de réunion-discussion
- Exercices, quizz et cas pratiques
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence élargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Cette formation s'adresse aux référents en santé et sécurité nommés par l'employeur. (Pour les élus du CSE, voir [nos formations SSCT](#)).

Désignés dans le cadre de l'[article L4644-1](#) du Code du Travail, ces référents en santé et sécurité doivent suivre une formation approfondie de 5 jours- comme les élus du CSE de leur entreprise (voir [article L2315-18](#) du Code du Travail). Cabestan Formation dispose de l'[habilitation préfectorale](#) permettant de dispenser cette formation.

Nous avons toutefois prévu des sessions interentreprises (voir [dates et tarifs plus bas](#)) spécialement dédiées pour ce public car leurs attentes et celles des élus de CSE ne sont pas tout à fait les mêmes.

Attention : Cette formation ne donne pas lieu à une certification INRS (EVRP et SDC). Elle se conclut par la remise d'une attestation de stage et d'un certificat de réalisation.

PROGRAMME

1- Connaître les enjeux de la prévention en entreprise

- Les enjeux économiques et sociaux
- Les principales étapes de la politique Sécurité et Santé dans l'entreprise
- L'engagement de la Direction
- Le rôle des membres du CSE et du référent en matière de sensibilisation des collaborateurs
 - **QCM** sur les missions des représentants du personnel
- Les différents acteurs de la prévention
 - **Exercice :** Qui fait quoi ?
- Les objectifs de l'entreprise en matière de politique de prévention
- Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels
 - **Exercice :** Identifier des niveaux de responsabilité
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir
 - **Exercice :** Identifier les éléments d'une délégation de pouvoir

2- Maîtriser le périmètre de la santé et de la sécurité

- La définition de la notion prévention des risques professionnels
- La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet
 - **Cas pratique :** Accident de travail ou pas ?
- Les statistiques nationales et du secteur d'activités, les informations de la CARSAT
 - **Quiz** sur les statistiques : Vrai ou faux ?
- Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)
- Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)
- Analyse des accidents de travail – Arbre des causes
 - **Cas pratiques :** ITAMAMI – Trouver des faits objectifs – Réaliser un arbre des causes – Définir des axes de mesures correctives – Mettre en place un plan d'actions

Formation Référent santé & sécurité au travail | 5 jours

Code module : 433 - Version : 4

3- Appréhender la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
- La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage
- Les situations de travail
- Le travail réel et le travail prescrit
 - **Exercice** : Identifier le travail réel et le travail prescrit
- Identification et évaluation des dangers et des risques
 - **Exercice** : Identifier des situations dangereuses
- Les risques professionnels
- Les bonnes pratiques de prévention
- Les 9 Principes Généraux de la Prévention
 - **Exercice** : Définir des mesures de prévention
- Les différents niveaux de prévention structurant une démarche de prévention
- Les registres obligatoires
 - **Exercice** : Identifier les niveaux de priorité des mesures
- Rédaction et mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
 - **Exercice** : Cotation des risques
 - **Exercice** : Identifier le meilleur DUERP parmi plusieurs
- La préparation des visites de site (facultatif) et de différents postes de travail
 - **Exercice** : Définir les axes des inspections
 - **Mise en situation** : Réalisation d'une visite de site avec l'outil INRS
- Le compte rendu des visites
- Les décisions et actions, les relations avec le chef d'entreprise et les représentants du personnel
 - **Exercice** : Le suivi des mesures

4- Connaître la spécificité des risques psychosociaux

- De quoi parle-t-on ?
- Les enjeux du risque psychosocial
- Les grandes familles des RPS selon le rapport GOLLAC
 - **Exercice** : Identifier les indicateurs de RPS

5- Mettre en place et gérer les plans de prévention des entreprises extérieures

- La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement
 - **Exercice** : Identifier les travaux ou opérations dangereuses
- Identifier les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures
- Le plan de prévention (PDP)
 - **Exercice** : Analyse d'un plan de prévention
- Le suivi et la coordination des interventions

6- Piloter une politique handicap

- **QCM** sur le handicap
- Définitions principales : handicap, inaptitudes, incapacités, etc...
- Présentation d'une typologie variée du handicap
 - **Exercice** : Identifier les mesures d'adaptation
- La démarche d'une politique handicap
- La constitution d'une équipe pluridisciplinaire
- La définition d'un plan d'actions et des outils de suivi (tableaux de bords, R.A.C.I., etc.)
 - **Exercice** : étude comparative de politiques handicap en entreprise

7- S'entraîner sur les points prioritaires

- **Travaux pratiques** :
 - Enquête sur un AT grave
 - Présentation d'un plan d'action
 - Mise à jour du DUERP